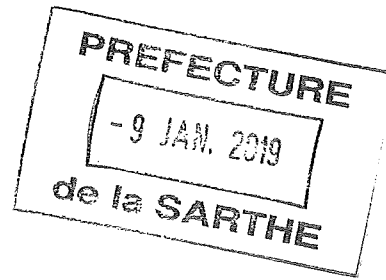


SNC Les Vents de Nord Sarthe 2
✉ 2, rue du Libre Echanges
CS 95 893
31 506 Toulouse Cedex 5, France

Votre interlocuteur : Marianne Loréal
☎ +33(0)2.51.72.91.80
✉ marianne.loreal@abo-wind.fr



Préfecture de la Sarthe
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique
Place Aristide Briand
72041 LE MANS Cedex 9

A small, handwritten mark consisting of a cursive 'C' followed by a horizontal line, possibly representing initials or a signature.

Nantes, le 07 janvier 2018

Objet : Projet éolien Les Vents de Nord Sarthe 2 – seuil de bridage de 972 hPa pour la protection des Chiroptères

Monsieur le Préfet,

Nous faisons suite à votre courrier daté du 28 décembre 2018, où vous indiquez qu'il serait souhaitable que nous apportions une justification au seuil de bridage de 972 hPa pour la protection des chiroptères.

Or, dans notre réponse à la remarque ER5 de la demande de compléments qui faisait l'objet de cette interrogation, nous avons supprimé le paramètre de bridage lié à la pression atmosphérique. En effet, les machines Nordex ne permettent pas de le prendre en compte dans le pilotage du module de bridage.

Par ailleurs, le seuil de 972hPa reposait uniquement sur le retour d'expérience du bureau d'étude Auddicé environnement.

En espérant que la précision apportée sera jugé satisfaisante.

Nous vous adressons nos sincères salutations.

Marianne Loréal
Responsable de projets

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Loréal" with a horizontal line at the end.

Copie à Monsieur Ledoux